

**Promenade Samuel-De Champlain :  
des images séduisantes, mais un bon investissement?**

## Promenade Samuel-De Champlain – Des images séduisantes, mais un bon investissement?



Léonce Naud

**L'auteur est d'avis qu'un investissement public dans un parc-plage aurait davantage de retombées économiques et sociales positives au bassin Louise (photo) qu'à l'anse au Foulon.**

Il est impensable d'analyser de manière critique la résurrection de la plage de l'anse au Foulon, présentée la semaine dernière comme l'élément clé de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain, sans donner l'impression de cracher dans le miroir d'eau. C'est pourtant un devoir. Ce chantier coûtera 100 millions provenant de tous les Québécois sans qu'ils aient eu un seul mot à dire.

Alors que la phase 1 de la promenade a coûté 70 millions et fut décrite comme un «cadeau» du provincial pour le 400e de Québec, les élus furent prompts à corriger les journalistes ayant osé qualifier la phase 3 de «dépense», insistant plutôt pour dire «investissement». Ce terme est effectivement préférable à «cadeau», dont la connotation est infantilisante, voire insultante lorsque l'argent vient de nos poches.

Avant d'investir, on fait ses devoirs. On analyse les options de placements en se demandant lequel maximisera le rendement tout en respectant nos valeurs et nos objectifs, généralement à long terme. Le type de placement ici en cause s'appelle «parc-plage public». Le terme «rendement» devient «retombées économiques et sociales positives». Or, tout indique que personne à la Ville de Québec, à la Commission de la capitale nationale (CCN) et au gouvernement du Québec n'a réfléchi à savoir si l'anse au Foulon était l'endroit qui maximiserait les retombées positives d'un parc-plage de plusieurs dizaines de millions de dollars.

### **L'anse au Foulon, l'endroit optimal?**

Le paradoxe dans la résurrection de la plage du Foulon est que la baignade sera possible, mais dans une piscine de dimension olympique. Un miroir d'eau créera l'illusion presque parfaite que les gens se baignent dans le fleuve. Pourtant, l'eau y est des dizaines de fois plus salubre qu'au faite de la popularité du Foulon il y a un demi-siècle, grâce aux usines de traitement des eaux usées construites à fort prix au début des années 1990.

Visiblement, nos élus cultivent des craintes quant au risque pour la santé publique, alors que les inconvénients pour la baignade à cet endroit sont plutôt les courants et la marée. Le légendaire nageur Jacques Amyot a dû sauver plusieurs baigneurs emportés par le courant lorsqu'il était sauveteur au Foulon dans les années 1940. Par ailleurs, l'anse au Foulon est loin des résidants et difficilement accessible par transport en commun. Elle est loin des touristes et des commerces et adossée à une falaise au pied de laquelle passent une artère de circulation majeure et un chemin de fer dont les coûts de déplacement seront importants. Bref, cette anse isolée semble un endroit idéal pour un stationnement liquide. La marina du Yacht Club de Québec s'y trouve déjà. Il y aurait de la place pour l'agrandir sans déplacer un boulevard, un chemin de fer et son tunnel.

Pour maximiser les retombées positives d'un investissement dans un parc-plage, celui-ci aurait avantage à être près du monde, si possible dans une zone densément peuplée où les enfants souffrent d'une surabondance d'asphalte durant les chaleurs de l'été. Il serait souhaitable que les touristes puissent aussi en jouir à distance de marche des autres attractions de la ville. Eux aussi ont chaud, tout comme les travailleurs des alentours qui pourraient profiter de l'eau.

On devrait pouvoir s'y rendre facilement avec le transport en commun existant, le scénario rêvé étant que ce parc-plage soit au point de convergence des pistes cyclables de la ville. On aimerait être entouré de cafés, restaurants et bistrotts comme dans les plus belles villes balnéaires. L'eau de baignade serait toujours propre grâce à un système de filtration et les courants seraient inexistantes. Il y en aurait beaucoup, de l'eau. Disons 25 piscines olympiques. Il serait possible de jouir du lieu l'hiver en y aménageant une patinoire, une attraction touristique des plus exotiques. Potentiellement, le parc-plage agirait comme un élément de rétention des familles en augmentant la qualité de vie des quartiers avoisinants. La cerise sur le sundae serait qu'il devienne connu à travers le monde comme un endroit privilégié pour se détendre en admirant une des plus belles façades historiques d'Amérique.

### **Un lieu à investir: le bassin Louise**

Les conditions idéales décrites ci-dessus existent à Québec à un endroit connu, mais que le Port de Québec gère en club privé opéré à perte: le bassin Louise et sa marina. Un projet de parc-plage quatre-saisons à cet endroit est porté par des citoyens et des conseils de quartier depuis une quinzaine d'années et fut même une promesse du fédéral au début des années 1980.

Malheureusement, la Ville de Québec a toujours volontairement agi comme si cette idée n'existait pas, préférant suivre les conseils d'une entité composée de non élus (la CCN) qui offre nos rives publiques tels des canevas vierges à des architectes paysagistes davantage doués en «mobilier urbain» et en horticulture qu'en développement d'installations permettant la jouissance physique de l'eau du fleuve, du plus grand nombre de manières et par le plus grand nombre de personnes possible. Pire, la Ville et le Port discutent depuis plusieurs mois d'un développement immobilier massif du bassin Louise (hôtel cinq étoiles, condos de luxe, commerces, salon de jeux) répondant à une vision plutôt monégasque du lieu. Depuis quand le développement immobilier fait-il partie de la mission d'un port?

Le bassin Louise est depuis longtemps occupé à moitié par les membres du Club nautique du Vieux-Port. Certains plaideront qu'il serait fou d'y aménager un parc-plage vu le manque de stationnement pour les yachts à Québec. Or, l'investissement le moins cher et le plus rentable pour l'économie de la Ville serait de laisser le secteur privé créer et gérer un autre grand parking à bateaux à l'anse au Foulon et d'aménager un parc-plage public quatre-saisons au bassin Louise. Nul besoin de déplacer une route et un chemin de fer. Le parcours cérémoniel entre l'aéroport et la colline parlementaire ne serait pas aussi grandiose que le rêvent nos élus, mais parions que la visite reviendrait nous voir quand même.